

## BUDGET PRIMITIF 2021

Le Budget Primitif a été élaboré dans un double objectif :

- ☞ porter les nouvelles orientations de l'Exécutif pour rénover en profondeur, développer de nouvelles compétences, apporter un service de proximité de qualité, économique et efficace

- ☞ engager l'exercice sur des bases prudentes compte tenu du contexte de prolongation de la crise sanitaire.

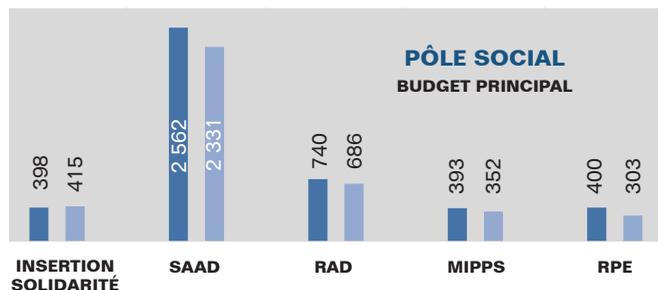
Le BP 2021 est en baisse de plus de 6 % ; la participation des communes diminue de plus de 2 %. Cette diminution des charges résulte du nouvel organigramme du SIVOM lié à la démutualisation, d'un travail sur les effectifs en reclassement professionnel et d'un contexte d'excédent reporté du fait de la crise sanitaire qui a limité certaines dépenses.

La participation des communes aux compétences techniques, ajustée en fonction des critères d'activité, connaît également une baisse.

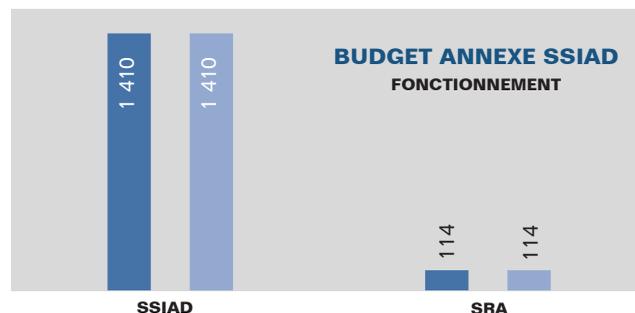
Au plan des effectifs, le SIVOM poursuit sa politique de maîtrise de la masse salariale. La négociation est à engager avec les représentants du personnel en vue de la signature d'un protocole d'accord sur le respect de la durée légale du temps de travail.

L'exercice 2021 prévoit une stabilisation des dépenses de fonctionnement, la démutualisation effective des services Ressources, la mise en œuvre d'un plan stratégique numérique, la rénovation des services du Pôle Social, le développement de groupements de commandes et de nouvelles compétences (à l'étude : Jeunesse/centres de loisirs sans hébergement). Du côté des Techniques, divers investissements sont prévus pour renouveler du gros matériel.

Une première somme de 420 000 € a été provisionnée en vue du regroupement des Services Techniques ou de l'ensemble des services sur un site unique, selon les opportunités.



☞ Le portage de repas poursuit sa modernisation dans un but d'efficacité, avec des livraisons désormais sur 4 jours. Au niveau des conventionnements, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs du service Insertion Solidarité est échu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le service a répondu à un appel à projet du Département pour maintenir son activité au même niveau en 2021. De même, le Contrat Enfance Jeunesse du RPE est échu depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Le service doit intégrer en 2021 la Convention Territoriale Globale et percevoir ses prestations sous forme de bonus territoire. Les 2 emplois de médiateur-santé de la MIPPS sont transférés à la CABBALR en juin 2021 dans le cadre du Contrat Local de Santé.

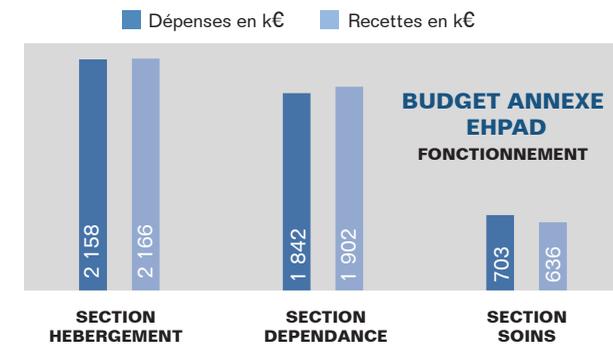


☞ La configuration SPASAD se poursuit. Le recrutement d'une responsable des 3 services du domicile va permettre de renforcer la polyvalence et l'utilisation optimale des outils technologiques. Dans le contexte sanitaire qui perdure, l'attention se maintient sur l'accompagnement des personnels et les équipements de protection individuelle. Les derniers versements de dotation effectués début 2021 par l'ARS au titre du Soins en résidence autonomie feront l'objet d'un reversement à l'ABLAPA.

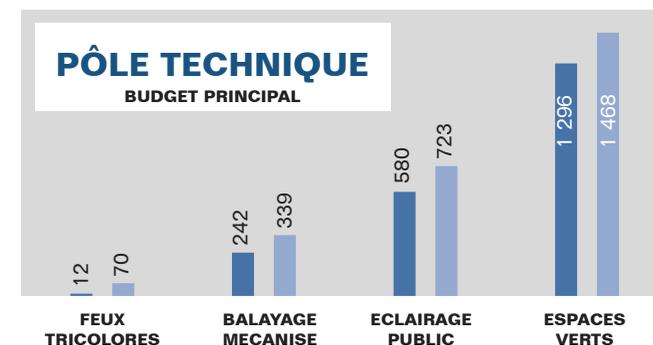
### Les 26 communes adhérant au SIVOM :

Auchel, Bajus, Barlin, Beugin, Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Camblain-Châtelain, Cauchy-à-la-Tour, Caucourt, Divion, Estrée-Cauchy, Fresnicourt-le-Dolmen, Gauchin-le-Gal, Haillicourt,

**Pour consulter la liste des compétences par commune :**



☞ Des négociations sont en cours avec le Département concernant la revalorisation du tarif Hébergement et Dépendance. Les travaux pour un accueil de jour indépendant à l'EHPAD de Calonne-Ricouart sont prévus en 2021. Dans le cadre du SEGUR de la Santé, les EHPAD vont solliciter des fonds du Plan d'aide à l'investissement porté par l'ARS pour moderniser les établissements. La reconnaissance de la forte implication des personnels durant la crise sanitaire se traduit par le versement rétroactif de la prime Grand Age Autonomie aux auxiliaires de soins et une revalorisation du traitement indiciaire de l'ensemble des personnels au titre du SEGUR de la Santé.



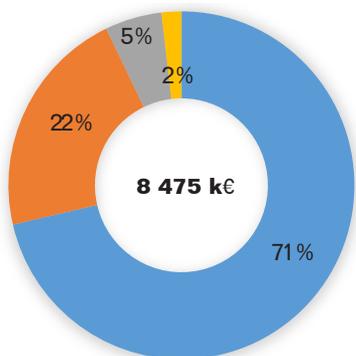
☞ Un projet de regroupement des Services Techniques est à l'étude. Les services réfléchissent sur les possibilités de développer les compétences existantes ou en créer de nouvelles. Le parc de matériel va être renouvelé avec l'acquisition d'une nacelle poids-lourd et d'un camion avec grue auxiliaire pour le service Eclairage public, et d'une balayeuse. Les Espaces Verts vont acquérir 2 fourgons, une tondeuse autoportée et, nouveauté 2021, 2 robots tondeurs qui seront installés sur le stade Wabinski à Calonne-Ricouart.

Hermin, Hersin-Coupigny, Hesdigneul-lez-Béthune, Houchin, Houdain, La Comté, Lozinghem, Maisnil-lez-Ruitz, Marles-les-Mines, Ourton, Rebreuve-Ranchicourt, Ruitz.

**[www.bruaysis.fr](http://www.bruaysis.fr)**

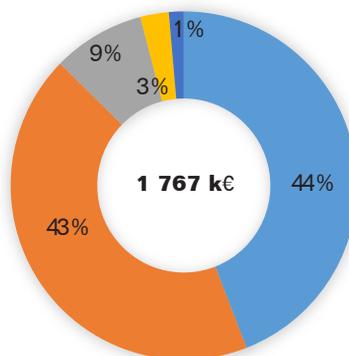
## BUDGET PRINCIPAL

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel : 6 049 k€
- Charges à caractère général : 1 820 k€
- Opérations d'ordre : 450 k€
- Charges diverses : 156 k€

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- Immobilisations en cours : 779 k€
- Immobilisations corporelles : 764 k€
- Emprunts et dettes assimilés : 152 k€
- Reports 2020 : 47 k€
- Immobilisations incorporelles : 25 k€

## RESSOURCES HUMAINES

### Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2021

- 231 agents titulaires et 83 agents non titulaires (80 CDD, 1 apprenti, 2 contrats adulte-relais)
- 77 % d'agentes (100 % dans la filière animation, 97 % dans la filière médico-sociale)



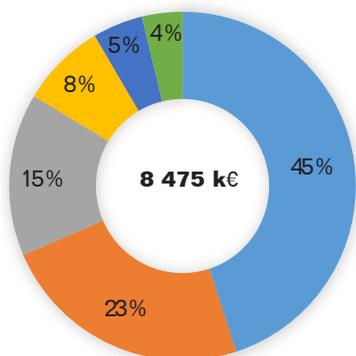
### Egalité Femme-Homme

Poursuite du plan d'actions pour l'intégration de l'égalité Femme-Homme dans la gestion des ressources :

- garantir l'équité dans la gestion des rémunérations entre les femmes et les hommes
- sensibiliser les agents sur les enjeux de l'égalité Femme-Homme et de la mixité
- atténuer l'impact du genre dans la communication
- Intégrer la notion de parentalité dans la gestion des effectifs
- identifier les freins à une articulation sereine entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale
- mettre en œuvre la possibilité de recourir au télétravail en période d'activité classique
- lutter contre toutes formes de discriminations, actes de violence, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes
- développer l'accueil, l'écoute et l'orientation des agents en souffrance

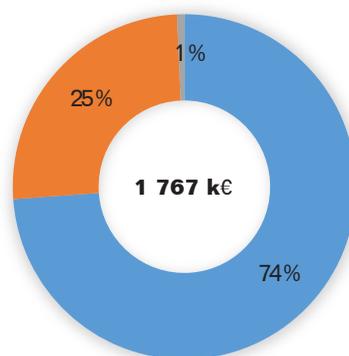
Plus d'infos dans le Rapport d'orientations budgétaires (en ligne sur [www.bruaysis.fr](http://www.bruaysis.fr))

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Participation des communes : 3 813 k€
- Dotations et subventions : 1 992 k€
- Excédent de fonctionnement : 1 281 k€
- Produits des services : 672 k€
- Produits divers : 397 k€
- Mise à disposition de personnel : 320 k€

### RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Excédent d'investissement reporté : 1 305 k€
- Opérations d'ordre : 450 k€
- Dotations, fonds divers et réserve : 12 k€

### GLOSSAIRE

- Charges à caractère général : fournitures, abonnements, contrats...
- Charges diverses : indemnités, subventions versées aux associations
- Opérations d'ordre : amortissements
- Immobilisations en cours : travaux en cours
- Immobilisations corporelles : matériels (bureau, transport, technique)
- Immobilisation incorporelles : logiciels et licences de serveurs

- Dotations et subventions : Etat, Département, CAF...
- Dotations, fonds divers et réserve : FCTVA
- Produits divers : remboursement des sinistres, trop-perçus et indemnités journalières
- Produit des services : recettes du RAD et du SAAD

### MONTANT DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES 2021

Administration Générale :	864 300 €	Insertion Solidarité :	218 370 €
Balayage Mécanisé :	227 081 €	Repas à domicile :	13 600 €
Éclairage Public :	544 099 €	MIPPS :	277 523 €
Espaces Verts :	1 102 769 €	RPE :	103 295 €
Feux Tricolores :	48 392 €	SAAD :	414 176 €